

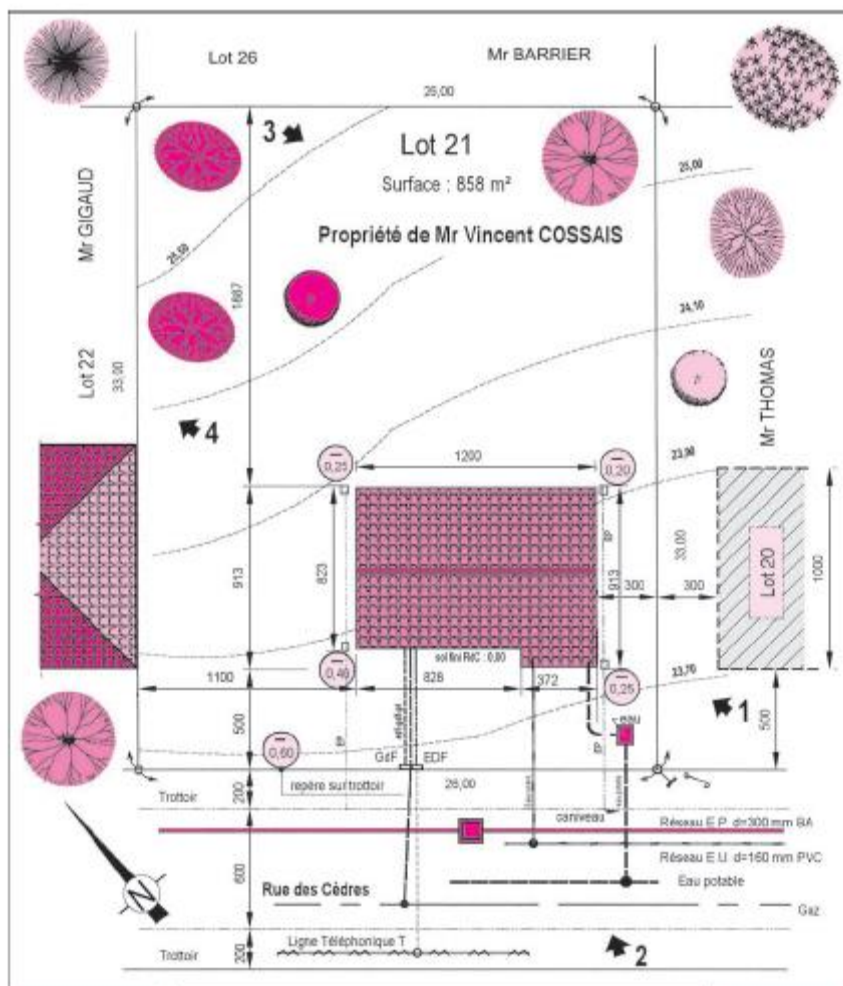
Le plan de masse

Appelé aussi plan d'implantation, le plan de masse offre une vue du ciel de la parcelle, mais avec une échelle comprise entre 1/100 et 1/500..

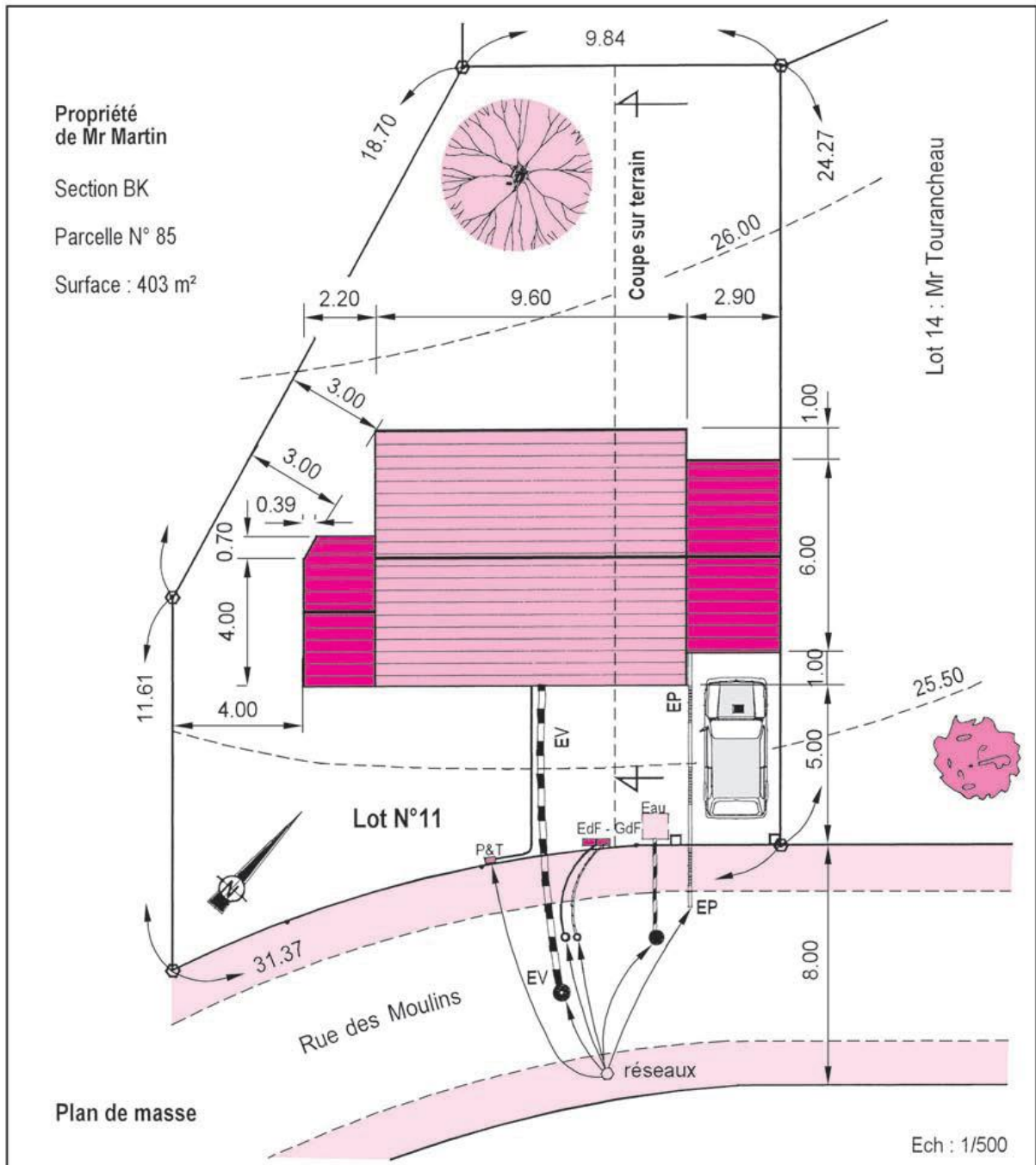
Ce plan est utile pour visualiser avec précision les limites de la parcelle par rapport aux parcelles voisines. C'est le plan de référence utilisé par l'urbanisme.

Les plans de masse comportent les informations suivantes :

- L'indication du Nord,
- le numéro du lot,
- Les limites et les dimensions de la parcelle,
- Les bâtiments existants et leurs dimensions,
- Les courbes de niveau afin de connaître la dénivellation.
- la superficie du terrain,
- le nom du propriétaire et des riverains,
- les cotes nécessaires à l'implantation,



- les réseaux :





Conventions utilisées :

- Le contour de la construction est en trait renforcé,
- Les échelles utilisées sont comprises entre 1/50 ou 1/500